

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 60002

Numéro SIREN : 325 544 187

Nom ou dénomination : A.C.M.T.

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2020 sous le numéro de dépôt 994

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

A.C.M.T.
Le Pont de Pierre
02140 Fontaine-lès-Vervins

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.C.M.T.

Numéro RCS : 325 544 187

Numéro Gestion : 1983B60002

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse Le Pont de Pierre

: 02140 Fontaine-lès-Vervins

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 05/06/2020

Sous le numéro : 994

Délivré à Saint-Quentin le 5 juin 2020

Le Greffier,



--



certifié conforme

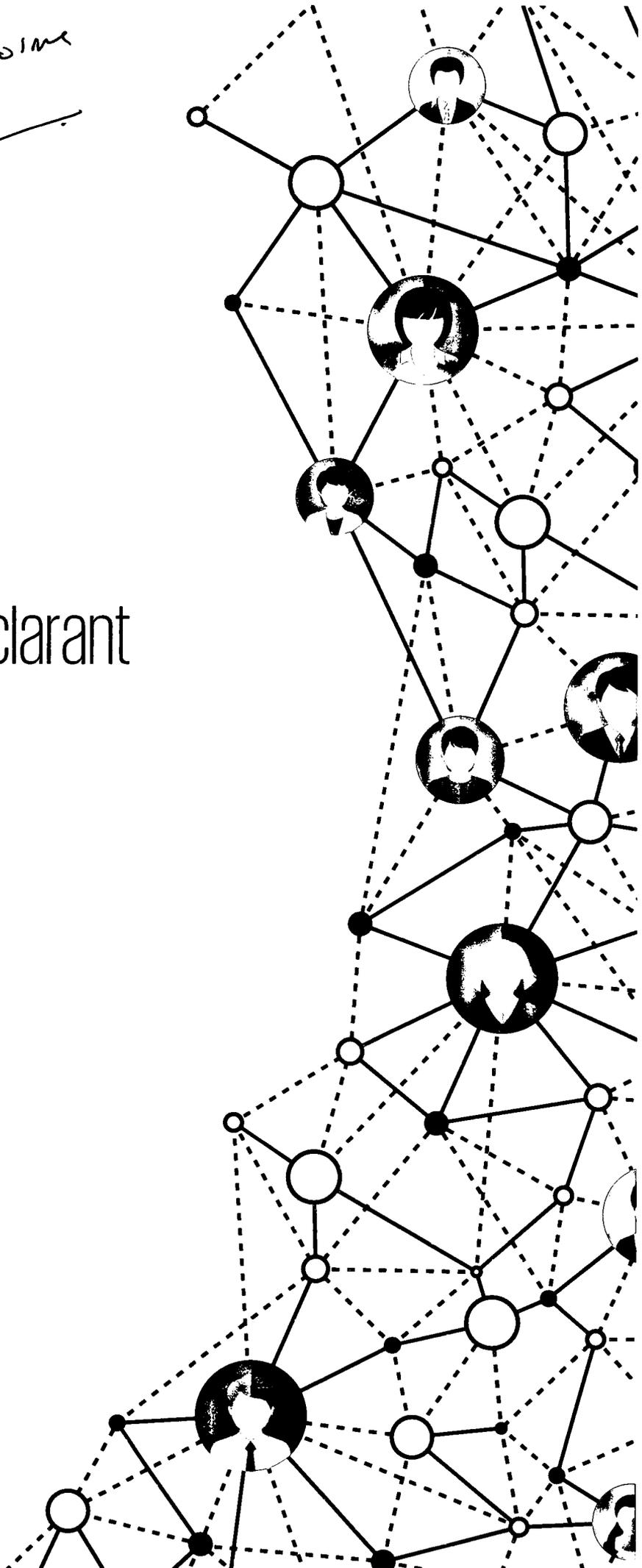


Liase fiscale Déclarant

ACMT

31/12/2019

Ce document contient 32 pages





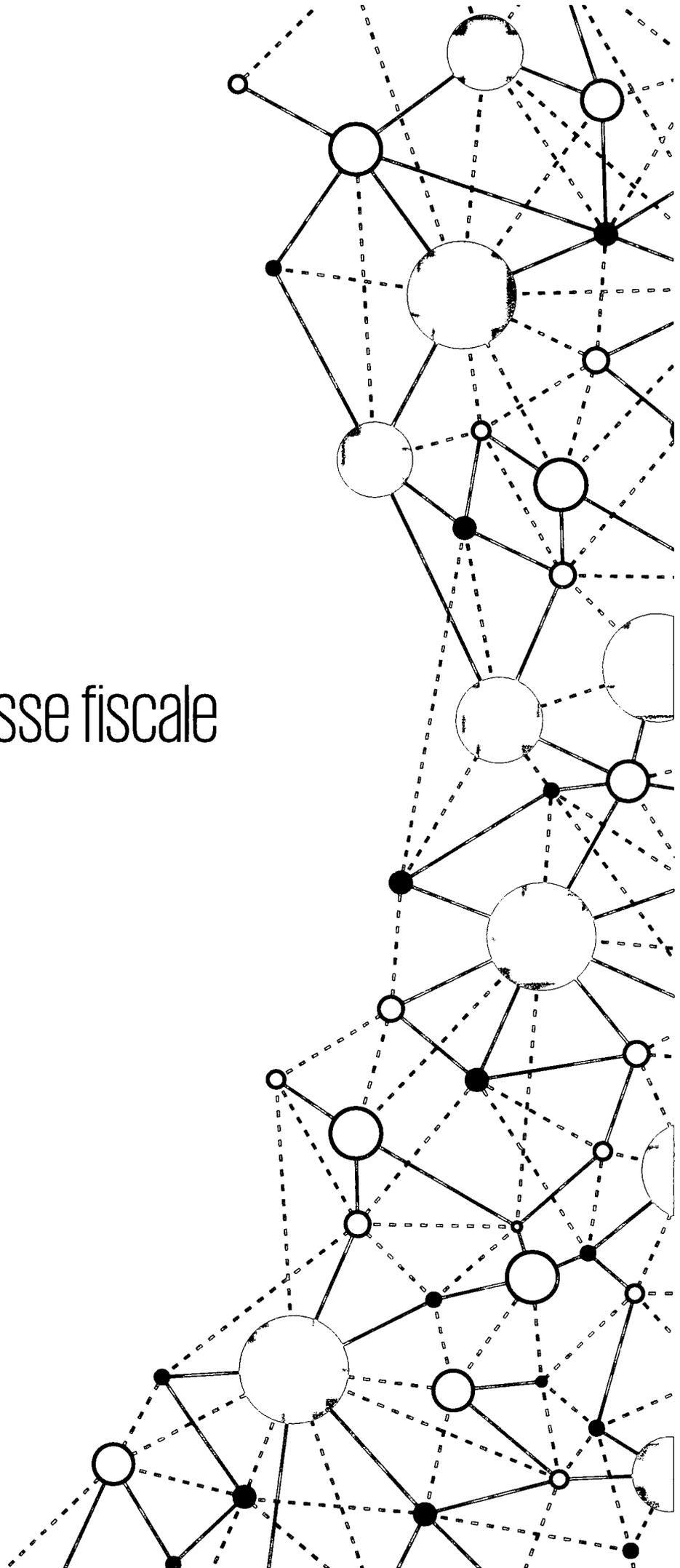
ACMT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Déclaration et Liasse fiscale</i>	3
1.1	2065 Impôt sur les sociétés	4
1.2	2065 bis	5
1.3	2050 Bilan actif	6
1.4	2051 Bilan passif	7
1.5	2052 Compte de résultat	8
1.6	2053 Compte de résultat (suite)	9
1.7	2054 Immobilisations	11
1.8	2055 Amortissements	12
1.9	2056 Provisions inscrites au bilan	13
1.10	2057 Etat des créances et dettes	14
1.11	2058-A Détermination résultat fisc.	15
1.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	16
1.13	Prod. à recevoir charges à payer	17
1.14	Provisions non déductibles	18
1.15	2058-C Affectation du résultat	19
1.16	2059-A Détermin. plus moins-values	20
1.17	2059-B Affectation plus values C/T	21
1.18	2059-C Suivi des moins values L/T	22
1.19	2059-D Affectation plus values L/T	23
1.20	2059-E Détermination VA produite	24
1.21	2059-F Capital social	25
1.22	2059-G Filiales	26
2	<i>Autres déclarations</i>	27
2.1	2058-A bis	28
2.2	2058-B bis	29
2.3	2058-ER Société	30
2.4	2058-ES Société	31
2.5	2058-FC	32

Déclaration et Liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ACMT	
SIRET 3 2 5 5 4 4 1 8 7 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
Le Pont de Pierre	
02140 Fontaine Les Vervins	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET 8 3 2 5 7 1 1 7 8 0 0 0 1 7	

B ACTIVITÉ
Activités exercées Location de terrains et d'autres biens immobilier
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	0	Bénéfice imposable à 28%	85492	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input checked="" type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input checked="" type="checkbox"/>
---	--	-------------------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée	<input checked="" type="checkbox"/> Sage

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
KPMG 1 rue de l'hôpital de siège 59300 Valenciennes	SA KPMG 1 RUE DE L'HOPITAL DU SIEGE 59308 VALENCIENNES CEDEX
Tél:	Tél:
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu: Fontaine Les Vervins
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: M Jean Philippe Seuret - Président
	Signature:

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : Le Pont de Pierre 02140 Fontaine Les Vervins		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 2 5 5 4 4 1 8 7 0 0 0 1 7			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le. 31/12/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	68126			
	Fonds commercial (I)	AH	AI	1524			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	23840	52143		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	1174710	1174755	-45	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1158199	1158199		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	543040	543040		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	4982		4982		
TOTAL (II)		BJ	BK	3026568	2967963	58605	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	156758		156758
		Autres créances (3)	BZ	CA	1073259		1073259
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	3401		3401	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	1233419		1233419	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4259988	2967963	1292024	
Renvois : (1) Dont droit au bal :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ACMT		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N 31122019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....160000...)			DA	160000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	16000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	976982	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	61554	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1214536	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	5000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	5000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	38964	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7398	
	Dettes fiscales et sociales			DY	26126	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	72488		
Écarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1292024		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	72488	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/>			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI	130631	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL	130631	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	130634	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	7863	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	42518	
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *		GA	842
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	0		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	51225		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	79409		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	6082	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	6082		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	6082		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	85491		

Désignation de l'entreprise SAS ACMT		Néant <input type="checkbox"/>	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HIB 0
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HIC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HID 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HIE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HHI
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 23938
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 136717
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 75163
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN 61554
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HIY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	IIP
		– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)		IIX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges		A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS A5)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Détail en annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT

Exercice N, clos le : 31122019

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	0
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	0
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS ACMT		31122019		Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
			Consecutives a une reevaluation pratique au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	69651	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	33484	KH	KI	42500	
	Constructions	Sur sol propre			KJ	697809	KK	
		Sur sol d'autrui			KM		KN	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		KP	476901	KQ	476901	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	1158199	KT	1158199	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY	333399			LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	227074	LC	227074	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		IJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN	2926868	LO		LP	42500
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	4982	1U	4982	1V	
TOTAL IV		1Q	4982	1R	4982	1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	3001501	ØH		ØJ	42500	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale / réévaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DX	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	1W	69651	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	IX	LY	75984	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	697809	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD			ME
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	476901	476901	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		II	MJ	1158199	1158199	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM			MN
		Matériel de transport		IV	MP	17432	315966	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		227074	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV			MW
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ			NA	
	Avances et acomptes		NC	ND			NE	
	TOTAL III		IY	NG	17432	2951935	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW
Autres participations			IO	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	4982	2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	4982	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	17432	ØL	3026568	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ACMT	31122019	Néant <input type="checkbox"/>
---	----------	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	68126	PF		PG		PH	68126
Terrains		PI	23840	PJ		PK		PL	23840
Constructions	Sur sol propre	PM	697809	PN		PO		PQ	697809
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	476104	PW	842	PX		PY	476946
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1158199	QA		QB	0	QC	1158199
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	333399	QI		QJ	17432	QK	315966
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	227074	QM		QN		QO	227074
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2916426	QV	842	QW	17432	QX	2899836
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2984553	ØP	842	ØQ	17432	ØR	2967963

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)		NY		Total général non venant (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ACMT		31122019		Neant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4982	UV		UW	4982			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	156758		156758					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2767		2767				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1070492		1070492					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX			VT	1234999	VU	1230017	VV	4982		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7398		7398						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26126		26126					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	38964		38964						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	72488	VZ	72488					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise SAS ACMT		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant		Exercice N clos le 31/12/2019				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
				WA	61554			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)		RB	XW		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2087-bis)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)					I7	23938	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8		
		- imposées au taux de 0%		ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme		WN				
		Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
				TOTAL I	WR	85492		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)				WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV			
			- imposées au taux de 0 %		WH			
			- imposées au taux de 19 %		WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY		
Majoration d'amortissement *					XD			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art.44 undecies)	L8	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA	
		ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	0	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD		
	Créance dégagée par le report en arrière de déficit					ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	0		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{	Bénéfice (I moins II)	XI	85492	
					Déficit (II moins I)		XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	85492	XO



⑩

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT		31122019		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR**CHARGES A PAYER**

Désignation de l'entreprise : SAS ACMT

Exercice N clos le : 31122019 Annexe 2058 B - Cadre II

PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ	POSITION A LA CLÔTURE T.T.C	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
			CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	MONTANT A L'OUVERTURE	7380			
	MONTANT UTILISÉ	7380			
	MONTANT RÉSIDUEL				
	MONTANT COMPTABILISÉ	7398			
	MONTANT A LA CLÔTURE	7398			
CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
	Charges sociales provisionnées				
	Charges fiscales provisionnées				
	SOUS-TOTAL				
INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
	Participations groupes				
	Participations hors groupes				
	Sociétés en participation				
	Clients, fournisseurs				
	Associés				
	Banques et val.mob.de placement				
	Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir	7398	7398		
156757	RRR à accorder, fact.et avoirs à établir				
	Participation des salariés				
	Personnel				
	Sécurité sociale				
	Etat				
	Produits et charges externes diverses				
156757	TOTAL	7398	7398		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

ACMT
Société par actions simplifiée au capital de 160 000 euros
Siège social : Le Pont de pierre, 02140 FONTAINE LES VERVINS
325 544 187 RCS SAINT QUENTIN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 MAI 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

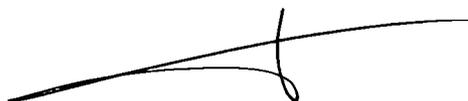
DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 61 554 euros de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves » 61 554 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



A.C.M.T.

SASU au capital de 160 000 €

Siège social : Le Pont de Pierre

02140 FONTAINE-LES-VERVINS

R.C.S. SAINT-QUENTIN 325 544 187

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AUDIMIS 

COFIDAC

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DU GROUPE AUDIMIS
INSCRITE PRES DE LA COUR D'APPEL DE REIMS

Parc d'Affaires Reims Champigny - Bâtiment C

Allée Jean-Marie Amelin

51370 Champigny

A.C.M.T.

*Rapport
du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2019*

A.C.M.T.

SASU au capital de 160 000 €

Siège social : Le Pont de Pierre

02140 FONTAINE-LES-VERVINS

R.C.S. SAINT-QUENTIN 325 544 187

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société A.C.M.T..

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.M.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 11 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

COFIDAC

*Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny*

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 11 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

COFIDAC

*Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims*

*Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny*

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

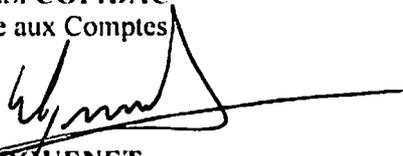
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champigny, le 11 mai 2020

Pour la S.A.S. COFIDAC
Commissaire aux Comptes



Nicolas CHOQUENET
Associé signataire

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COFIDAC

Société de commissariat
aux comptes inscrite près
la cour d'appel de Reims

Parc d'Affaires Reims
Champigny - Bâtiment C
Allée Jean-Marie Amelin
51370 Champigny

ACMT

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	68 126	68 126		
		Fonds commercial (1)	1 524		1 524	1 524
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	69 651	68 126	1 524	1 524
		Terrains	75 984	23 840	52 143	9 643
		Constructions	1 174 710	1 174 755	-45	797
Immobilisations financières	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 158 199	1 158 199			
	Autres immobilisations corporelles	543 040	543 040			
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	2 951 935	2 899 836	52 098	10 441	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	4 982		4 982	4 982	
	TOTAL	4 982		4 982	4 982	
Total de l'actif immobilisé		3 026 568	2 967 963	58 605	16 947	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	Clients et comptes rattachés	156 758		156 758	152 615	
	Autres créances	1 073 259		1 073 259	1 029 287	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	TOTAL	1 230 017		1 230 017	1 181 902	
Droits	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	3 401		3 401	7 306	
	TOTAL	3 401		3 401	7 306	
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant		1 233 419		1 233 419	1 189 208	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		4 259 988	2 967 963	1 292 024	1 206 156	
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		



ACMT

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 160 000)	160 000	160 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	16 000	16 000	
	Réserves statutaires	976 982	914 023	
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau			
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	61 554	62 959	
Situation nette avant répartition	1 214 536	1 152 982		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
Total		1 214 536	1 152 982	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
Total				
Provisions	Provisions pour risques	5 000	5 000	
	Provisions pour charges			
Total		5 000	5 000	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	38 964	15 026	
	Total		38 964	15 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 398	7 380	
	Dettes fiscales et sociales	26 126	25 767	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Total		33 524	33 147	
Produits constatés d'avance				
Total des dettes et des produits constatés d'avance		72 488	48 173	
Écart de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF		1 292 024	1 206 156	
Crédit-bail immobilier				
Crédit-bail mobilier				
Effets portés à l'escompte et non échus				
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	72 488	48 173		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs				



ACMT

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

	France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
		- Services	130 631	130 631	127 179
	Chiffre d'affaires net		130 631	130 631	127 179
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2	0
	Autres produits				
Total			130 634	127 179	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			7 863	6 675
	Impôts, taxes et versements assimilés			42 518	38 970
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations		• sur immobilisations	842	884
	d'exploitation		• sur actif circulant		
		• pour risques et charges			
Autres charges			0	1	
Total			51 225	46 531	
Résultat d'exploitation			A	79 409	80 648
Capital commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			6 082	6 795
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			6 082	6 795
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Résultat financier			D	6 082	6 795
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT : (± A ± B · C ± D)			E	85 491	87 443



ACMT

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	0	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	0	
	Résultat exceptionnel	F 0	
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H 23 938	24 484
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		61 554	62 959

Renvois

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris
 - redevances de crédit-bail mobilier
 - redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées



1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Fonds commercial

Le fond d'industrie exploité à Fontaines les Vervins est loué à la SAS ACMT Industrie dans le cadre d'une convention de location gérance.

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.3.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels
Installations générales, agencements, aménagement divers
Matériel de transport	.	.	.	17 433
Matériel de bureau et informatique, mobilier
Emballages récupérables et divers
Immobilisations corporelles en cours
Avances et acomptes

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERETS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	156 758
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	156 758

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	-	-	-
		Prêts	-	-	-
		Autres immobilisations financières	4 982	-	4982
		Clients douteux ou litigieux	-	-	-
		Autres créances clients	156 759	156 759	-
		Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT		Personnel et comptes rattachés	-	-	-
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	2 767	2 767	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
		Groupes et associés	1 070 492	1 070 492	-
		Débiteur divers	-	-	-
		Charges constatées d'avance	-	-	-
	TOTAL			1 235 000	1 235 000



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	160 000	-	-	160 000
Primes, réserves et écarts	930 023	62 959	-	992 983
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	62 959	-	1 405	61 554
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 152 983	62 959	1 405	1 214 537

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 5 000 parts de 32 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.



2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	5 000	-	-	5 000
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	5 000			5 000



2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes établissement de crédit
— A 1 an max à l'origine
— A + d'1 à l'origine
Emprunts et dettes financières Divers
Fournisseur et comptes rattachés	7 398	7 398	.	.
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociales et autres organismes
Impôts sur les bénéfices
TVA	26 126	26 126	.	.
Obligations cautionnées
Autres impôts et taxes
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés
Groupe et associés	38 964	38 964	.	.
Autres dettes
Dettes titres empruntés ou rem. Garant
Produits constatés d'avance
TOTAL	72 488	72 488		



2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	.
Charges sociales provisionnées	.
Charges fiscales provisionnées	.
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	.
Dettes part. groupes	.
Dettes part. hors groupes	.
Dettes sociétés en participation	.
Fournisseurs	.
Associés	.
Banques	.
Concours bancaires courants	.
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	7 398
RRR à accorder, avoirs à établir	.
Participation des salariés	.
Personnel	.
Sécurité sociale	.
Autres charges fiscales	.
Divers	.
TOTAL	7 398

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	.	.	.
Production vendues :			
- Biens	.	.	.
- Services	130 631	.	130 631
Chiffre d'affaires net	130 631	.	130 631



4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	85 491	1
Impôts : Au taux de 28 % Sur PVL	23 938	-
Résultat après impôts	61 553	

5. Autres informations

- 5.1. Evénements post-clôture non liés à des conditions existant à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid 19, et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, l'analyse de la situation est la suivante :

- la société met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre ses différentes activités et d'assurer la continuité d'exploitation.
- en fonction des informations disponibles à ce jour, la direction de la société considère que cette situation ne remet pas en cause la continuité de ses activités, et n'a pas d'incidence sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2019.

